



SPEECH • DISCOURS • DISCURSO • خطاب

Discours d'ouverture

par

Mme Mireille BALLESTRAZZI

Présidente d'INTERPOL

**22ème Conférence Régionale INTERPOL
des Amériques**

1 juillet 2013

Willemstad, Curaçao

Monsieur le Premier Ministre de Curaçao,

Messieurs les Ministres,

Monsieur le Secrétaire Général d'INTERPOL,

Madame et Messieurs les membres du Comité Exécutif d'INTERPOL,

Messieurs les Directeurs généraux de Police,

Mesdames et Messieurs les chefs de Bureaux Centraux Nationaux d'INTERPOL,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs

C'est un honneur et un plaisir d'être ici aujourd'hui avec vous pour ouvrir cette 22^{ème} Conférence Régionale INTERPOL des Amériques.

Je souhaite tout d'abord remercier, au nom de la communauté d'INTERPOL ainsi qu'en mon nom propre, les autorités de Curaçao pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité, et les féliciter pour la parfaite organisation de cette conférence. Dès son adhésion à INTERPOL, Curaçao a démontré sa volonté et son engagement à faire partie des pays membres les plus actifs de l'Organisation en hébergeant dans ce pays magnifique la Conférence régionale, consacrant ainsi pleinement son appartenance à la grande famille d'INTERPOL et indiquant concrètement son soutien à nos activités.

Cette Conférence constitue un évènement important pour Curaçao mais également pour les pays membres de la région, et je tiens à vous remercier de votre participation qui témoigne de votre intérêt mais aussi de vos attentes envers INTERPOL. Je souhaite souligner la présence parmi nous de vos représentants au Comité exécutif de l'Organisation: Monsieur Alan BERSIN, Vice-Président d'INTERPOL pour les Amériques et Monsieur Marcos VASQUEZ MEZA, délégué pour les Amériques. Leur parfaite connaissance des enjeux de la région conjuguée à leur expertise des problématiques qui vous concernent permettent à ces deux membres distingués du Comité exécutif d'INTERPOL d'être de parfaits ambassadeurs de vos pays au plan mondial. Je remarque que cette conférence rassemble bien au-delà des frontières de la région et avec la présence de Madame Sanna PALO, déléguée au Comité exécutif d'INTERPOL pour la région Europe et de Monsieur Saoud AL-MAHMOUD, délégué au Comité exécutif d'INTERPOL pour l'Asie.

Cette Conférence biennale est d'une importance cruciale pour la région et au-delà, dans un contexte où la criminalité organisée, tirant profit des évolutions géostratégiques et technologiques, s'affranchit des frontières nationales et régionales. Ce forum nous donne la possibilité d'échanger sur des problématiques communes, de comparer nos expériences et de confronter nos pratiques. Il vise également à apporter des réponses aux défis posés par la criminalité transnationale, tant sous ses formes « traditionnelles » qu'au travers de nouvelles menaces.

Notre aptitude à travailler ensemble constitue le support à la recherche de solutions communes et concertées qui renforcent notre efficacité face au crime organisé. Le document qui définit les priorités stratégiques 2014-2016 pour la région des Amériques, fruit d'un travail commun entre vos pays et le Secrétariat général d'INTERPOL, vous sera présenté lors de cette Conférence. Il est concret, tourné vers l'avenir et riche de l'expérience apportée par l'analyse de la mise en oeuvre du plan d'action d'INTERPOL 2011-2013 pour les Amériques adopté par la précédente Conférence régionale.

Une des priorités stratégiques du précédent plan d'action, et reprise pour la période 2014-2016, visait à renforcer et à élargir les accès au réseau de communication mondial d'INTERPOL « I 24-7 » lancé sous l'impulsion du Secrétaire général, Monsieur Ronald K. Noble. L'extension des accès à ce système au-delà des Bureaux Centraux Nationaux donne la possibilité aux agences d'application de la Loi de vos pays d'accéder de manière immédiate et sécurisée aux services d'INTERPOL et à ses bases de données globales. Les actions mises en oeuvre dans ce sens par la majorité des pays de la région, au profit des services de contrôle aux frontières et des services spécialisés, favorisent de manière significative le recueil et l'échange d'informations policières, tant entre les pays de la région qu'au niveau global. Cela contribue à sécuriser les frontières, favorise les rapprochements entre plusieurs investigations et impacte de manière positive la sécurité des pays et de leurs citoyens.

Il est aussi important de renforcer les coopérations déjà existantes et de rechercher des synergies entre tous les acteurs concernés afin de lutter toujours plus efficacement contre la criminalité transnationale. Ceci est d'autant plus pertinent dans un contexte économique contraint. L'interopérabilité entre les bases de données nationales ou régionales et les bases de données globales d'INTERPOL, qui figure dans le plan d'action d'INTERPOL 2014-2016 pour la région, constitue à ce titre une voie à privilégier.

La lutte contre la criminalité nécessite la mobilisation de tous. INTERPOL a tissé des liens avec les acteurs régionaux, notamment la « Commission des Chefs de Police d'Amérique Centrale, du Mexique, des Caraïbes et de la Colombie », « l'Association des Chefs de Police des Caraïbes », la « Communauté Caribéenne » et la « Conférence Douanière Inter Caraïbes ». Ces coopérations facilitent le travail des agences d'application de la Loi des pays de votre région.

De nouveaux projets bénéficient d'un soutien financier de partenaires. C'est le cas, par exemple, de l'appui apporté par la Commission Européenne qui a permis depuis mars 2013 l'élargissement de l'accès aux services d'INTERPOL via le réseau « I-24/7 » à certains postes-frontières de pays de la région au travers du « Système d'Intégration d'Amérique Centrale (SICA) ».

Un autre soutien important, reçu cette fois des Etats Unis, a participé au renforcement de l'extension des accès au réseau « I-24/7 » au profit de plusieurs pays d'Amérique Centrale. Cet appui, qui a permis l'installation d'équipements et la connexion de nouveaux points d'accès dans les pays d'Amérique centrale, renforce l'échange d'informations au niveau régional et inter-régional notamment dans les domaines de la lutte contre les trafics des drogues, les gangs, le trafic illicite d'armes, les documents de voyages volés ou perdus et les véhicules volés.

INTERPOL a également signé tout récemment un accord avec le Marché commun du Sud (MERCOSUR) qui facilitera encore la coopération entre les services chargés de l'application de la loi aux niveaux régional et mondial grâce à l'intensification des échanges d'informations de police.

De même, notre coopération se renforce avec l'Organisation des Etats Américains et avec Ameripol.

Notre Organisation soutient également votre travail en matière de détection de menaces de terrorisme et d'infractions graves à l'occasion de l'organisation de grands événements. Ainsi, plusieurs pays de la région ont fait appel à INTERPOL dans ce contexte au cours de ces deux dernières années. Une Cellule INTERPOL de soutien aux grandes manifestations (IMEST) était d'ailleurs sur place au Brésil ces dernières semaines dans le cadre de la Coupe des Confédérations FIFA, et les événements sportifs d'ampleur planétaire qui se tiendront dans votre région au cours des prochaines années constitueront de nouvelles opportunités de souligner l'importance d'une coordination policière à l'échelle globale.

Nous savons tous qu'une police efficace doit savoir s'adapter aux défis permanents et évolutifs posés par la criminalité organisée. La formation de police constitue une partie importante de nos programmes de lutte contre la criminalité. Les actions menées par INTERPOL dans ce domaine grâce à un soutien important du Canada nous ont permis de développer et de renforcer les capacités des représentants des services chargés de l'application de la loi de nombreux pays de la région. Outre les activités de formation qui se sont déroulées en Amérique Centrale, et qui ont notamment porté sur l'analyse criminelle, la lutte contre la criminalité organisée et le contre-terrorisme, plusieurs initiatives visant à revitaliser les Bureaux Centraux Nationaux INTERPOL de la région ont été entreprises.

Votre région bénéficie également de l'appui apporté au plus près du terrain par les deux Bureaux Régionaux INTERPOL à San Salvador et à Buenos Aires, dont je tiens à saluer les responsables. Il y a deux ans déjà, le Centre de Commandement et de Coordination d'INTERPOL ouvrait sa deuxième salle opérationnelle au sein du Bureau Régional à Buenos Aires, ce qui a permis à notre Organisation de renforcer son soutien opérationnel aux pays de la région et au-delà. Les activités menées par ces Bureaux Régionaux apportent une valeur ajoutée à l'ensemble des actions de vos pays, comme vous pourrez l'entendre au cours de cette Conférence lors de la présentation des résultats d'opérations menées notamment contre le trafic de drogues, le trafic des Etres humains, le trafic de marchandises illicites et la contrefaçon.

Mais la criminalité organisée saisit toutes les opportunités pour développer ses profits illicites, notamment en utilisant les nouveaux outils technologiques, obligeant les services chargés de l'application de la loi à sans cesse devoir s'adapter.

Afin de renforcer sa lutte contre les formes de la criminalité contemporaine et les nouvelles menaces, le Centre Mondial INTERPOL pour l'Innovation ouvrira ses portes en 2014 à Singapour. Ce complexe, qui figure à l'ordre du jour de cette Conférence, permettra le développement et le renforcement significatif des capacités de vos pays dans le domaine de la lutte contre les nouvelles formes de criminalité, notamment la cybercriminalité, ainsi qu'en matière de détection des infractions et d'identification des criminels. La prochaine fois que nous nous rencontrerons dans le cadre de cette Conférence régionale, le Centre Mondial INTERPOL pour l'Innovation sera opérationnel. Il est donc important que dès aujourd'hui les pays de votre région qui considèrent la lutte contre la cybercriminalité comme une priorité nationale s'y impliquent afin de bénéficier pleinement de toutes les avancées que le Complexe pourra apporter à vos agences d'application de la Loi.

Mesdames et Messieurs, nous ne pouvons pas agir seuls face aux défis de la criminalité organisée. Cette lutte appelle à une mobilisation de chacun d'entre nous et à la coopération de tous les acteurs concernés, dans une transparence à laquelle nous sommes tous très attachés. INTERPOL sait pouvoir compter sur une participation active de tous ses pays membres et la collaboration de chacun de ses partenaires, afin que nos concitoyens puissent vivre dans une région et un monde toujours plus sûrs.

En attendant de vous retrouver en octobre prochain au sein de votre région dans le cadre de l'Assemblée Générale en Colombie, je vous souhaite des travaux fructueux en renouvelant mes remerciements aux autorités de Curaçao qui nous accueille dans le cadre de cette Conférence et vous remercie de votre attention.